

Le 17 février 2026

Par SDÉ

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Chabot.Pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PRC-002-5 et PRC-028-1 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur
de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4314-2025 Notre référence : LTG 08241 PC

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2026-010 du 10 février 2026, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée des normes de fiabilité PRC-002-5 et PRC-028-1 ainsi que leurs annexes Québec, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-4, documents 1 et 2**. Le Coordonnateur produit également le contenu de ces documents en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-4, documents 1.1 et 2.1**.

Le Coordonnateur dépose le Glossaire, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-2, documents 6 et 7**, ainsi qu'en suivi des modifications comme pièces **HQCF-2, documents 6.1 et 7.1**.

Il dépose le Registre sous pli confidentiel, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-2, documents 8 et 9**, ainsi qu'en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-2, documents 8.1 et 9.1**.

Le Coordonnateur dépose également les versions caviardées du Registre, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-2, documents 8.1.1 et 9.1.1**, ainsi qu'en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-2, documents 8.1.1.1 et 9.1.1.1**.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/jl

p.j.